

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

I – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME PASSANT LE MARCHÉ

ETAT-PREFECTURE DE LA CHARENTE
DRHFLM-BILM
7-9 rue de la préfecture
CS 92301
16 023 ANGOULEME CEDEX

II - PROCEDURE DE PASSATION

Marchés à procédure adaptée (art.28 du Code des Marchés Publics)

Pour le lot 1, il est fait application des dispositions de l'article 14 du code des marchés publics en incluant dans le cahier des charges une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

III - OBJET DU MARCHÉ

Entretien et aménagement des espaces verts de la Préfecture de la Charente et de la Sous Préfecture de Cognac.

Décomposition en lots

- Lot 1: Entretien et aménagements des jardins de la préfecture à Angoulême.
- Lot 2: Entretien et aménagements des jardins de la sous-préfecture à Cognac

Délai d'exécution

Le marché doit prendre effet à sa date de notification, pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2013.

IV – CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants énoncés avec leur pondération :

Valeur technique :	45 %
Prix :	55 %

V – CLAUSE D'INSERTION

L'entreprise qui se verra attribuer le lot n°1 s'engagera à réaliser une action d'insertion en application des dispositions de l'article 14 du code des marchés publics.

VI – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

VII – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES-RETRAIT DES DOSSIERS - VISITES

Le règlement de consultation (RC) est disponible sur le site internet de la Préfecture www.charente.pref.gouv.fr

Les DCE seront retirés sur demande écrite auprès de la DRHFLM : **par courrier** à l'adresse citée en I, ou **par télécopie** : 05 45 97 61 66 ou **par courriel** : francis.morange@charente.gouv.fr.

Une copie du mail devra être systématiquement adressée à : sylvie.bouleux@charente.gouv.fr.

La visite des lieux pour la remise des offres est obligatoire dans les conditions fixées par le règlement de la consultation.

VIII – ENVOI DES OFFRES

Les offres seront transmises conformément aux conditions fixées dans le RC, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remises contre récépissé de dépôt à l'adresse citée à l'article I.

Avec la mention
Marché public relatif à l'entretien des espaces verts
des jardins Préfectoraux

« NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis »

Date limite de réception des offres: 15 février 2013 avant 12H
Date du présent envoi à la publication : 22 janvier 2013